

SAINT JEAN ENVIRONNEMENT



Echo Info n°3

Projet Eleagnus

Depuis janvier, notre association participe à la collecte de centaines d'échantillons de feuilles ou écorces d'arbres, dans le cadre d'**une étude sur la pollution urbaine** résultant des particules émises par le trafic routier. Cette étude, conduite par Pierre Camps, directeur de recherche au CNRS, utilise des procédés magnétiques pour **évaluer la quantité de particules fines** présente sur les échantillons.

Afin de présenter les résultats de cette recherche, Pierre Camps organise une **conférence publique** intitulée:

«La bio-surveillance magnétique des particules en suspension induites par le trafic urbain »

Rendez-vous le Mardi 5 juillet à 18h30, salle 23.01. Université de Montpellier, Campus Triolet, tram ligne 1 station 'Université Sciences'.

Toutes les personnes intéressées par les questions de pollution seront les bienvenues.

Les rendez-vous

mardi 5 juillet à 18h30

Compte-rendu du projet Eleagnus (pollution aux particules fines mesurée sur les feuilles) par Pierre Camps à l'université de Montpellier Campus Triolet. Salle 23.01

dimanche 4 septembre de 10h à 18h

Forum des associations au parc du Terral de St Jean

vendredi 4 novembre à 20h

à la médiathèque de St Jean projection du documentaire «Sur la piste des requins» de Yanick Dumas

à la mi-novembre à 20h

à la médiathèque de St Jean projection du documentaire «Demain» de Cyril Dion et Mélanie Laurent

fin novembre à 20h

Conférence sur les zones lagunaires par M. Rutger De Wit

Edito

3 juillet 2016

Voici notre 3ème lettre. Notre pari a été tenu de vous informer plus régulièrement et garder le contact avec vous. Elle se consacre entièrement aux grands projets sur notre commune : la construction de la Clinique St Jean dont **l'enquête publique** est en cours, le COM, les travaux sur la Mosson. Le bureau de SJE demeure vigilant, participe activement aux débats et reste force de propositions.

Claire Cathala, présidente

Enquête Publique de la future clinique St Jean

Le projet fait l'objet d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique, avec une **enquête publique en cours jusqu'au 18 juillet**.

Parmi les questions que nous soulevons, il y a surtout celle du **stationnement des véhicules** dans l'emprise du pôle médical. Le nombre de parkings indiqué dans le dossier, 500 places en surface, est notoirement insuffisant. Il suffit de compter les chambres, salariés, visiteurs, cabinets de consultation, fournisseurs... Les rues et quartiers adjacents seront à terme envahis de stationnements anarchiques et gênants.

De plus le stationnement des véhicules est prévu en totalité en surface, alors qu'il faut **exiger des parkings souterrains**, afin de privilégier l'usage des sols à la végétalisation et à la plantation d'arbres pour former des paysages urbains de qualité, afin d'absorber les gaz à effet de serre et particules fines et modérer les excès climatiques. Aucun engagement n'est d'ailleurs mentionné sur les quantités d'**arbres à planter**, ni sur l'emprise du pôle médical, ni sur le bassin d'orage. Le nombre d'arbres devra être le plus élevé possible.

L'existence probable d'un **hélicoptère**, associé au service des urgences, n'est pas évoquée dans le dossier, et le cas échéant devra nécessiter une étude des nuisances acoustiques et le choix d'un circuit aérien adapté...

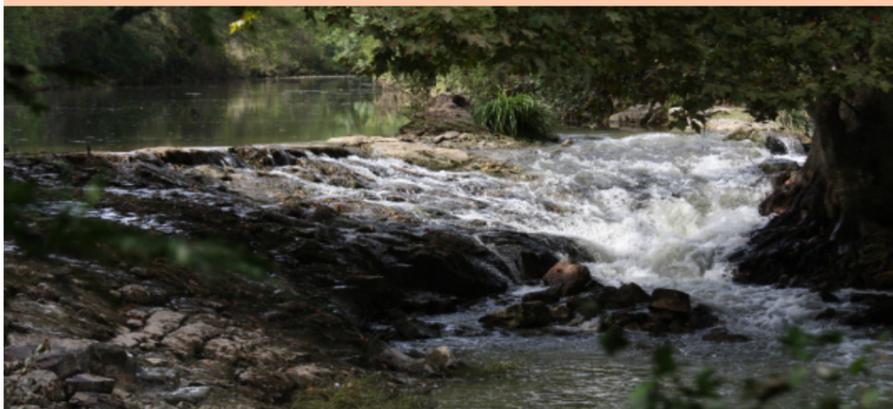


Sous réserve de modifier le projet dans le sens des adaptations que nous recommandons, nous restons conscients de l'intérêt pour notre ville d'accueillir ce pôle médical.

Afin de suivre ce projet et lui donner les inflexions nécessaires dans l'intérêt des Védasiens, nous engageons nos adhérents à **aller consulter le dossier en Mairie de St Jean et formuler leurs objections et suggestions** dans le cahier mis à disposition à cet effet.

Restauration des berges de la Mosson

Suite aux inondations de l'automne 2014, il était nécessaire de **restaurer les capacités d'écoulement de la Mosson**. A St Jean, les 11,5 km de berges ont été parcourus en canoé et les intervenants ont recensé et listé tous les travaux à réaliser : **enlèvement des déchets, embâcles, abattage des arbres morts ou malades (ormes notamment) et consolidation des berges par abattage des arbres risquant de s'effondrer**. SJE a participé à 3 réunions de chantier avec le SYBLE (SYndicat du Bassin de Lez), l'entreprise SATF et Mr Barel de la municipalité. Nous avons apprécié la connaissance du terrain et le professionnalisme de tous les intervenants ayant à cœur de réaliser un travail de qualité. Mr Didier du Syble, Mr Ichtar de la SATF et Mr Barel ont collaboré étroitement et de façon constructive. La Mosson et le Rieucoulon sont nettoyés ; **la Mosson coule paisiblement**, c'est une richesse pour la commune et c'est un plaisir de randonner sur les berges.
Coût de l'opération (Marché public) 71 737€ TTC



SJE accueille un stagiaire universitaire



Vincent PELUSO, dont la famille est originaire de St Jean de Védas, poursuit ses études en sciences de l'environnement à l'Université de Rennes, et plus précisément prépare un Master dans le domaine des aménagements ruraux et péri-urbains. Nous avons eu la chance de l'accueillir deux mois pour un stage au cours duquel

nous lui avons demandé de réfléchir sur un sujet qui est aujourd'hui au centre de nos préoccupations: **le futur «Contournement Ouest de Montpellier (COM), ses conséquences et l'esquisse de mesures compensatoires»**. Il a pu se confronter à des questions concrètes d'aménagement et de menaces pour notre cadre de vie, et découvrir les mécanismes de gestation des grands projets d'infrastructure. Il a su aussi tout au long de son stage s'intégrer au sein de l'association et participer activement aux diverses actions en cours. **Le rapport qu'il a réalisé sur le COM sera une aide précieuse pour SJE dans l'argumentation de ses prises de positions et de ses propositions.**

Merci à Vincent pour ce coup de main à un moment particulièrement opportun.

Le futur Contournement Ouest de Montpellier (COM)

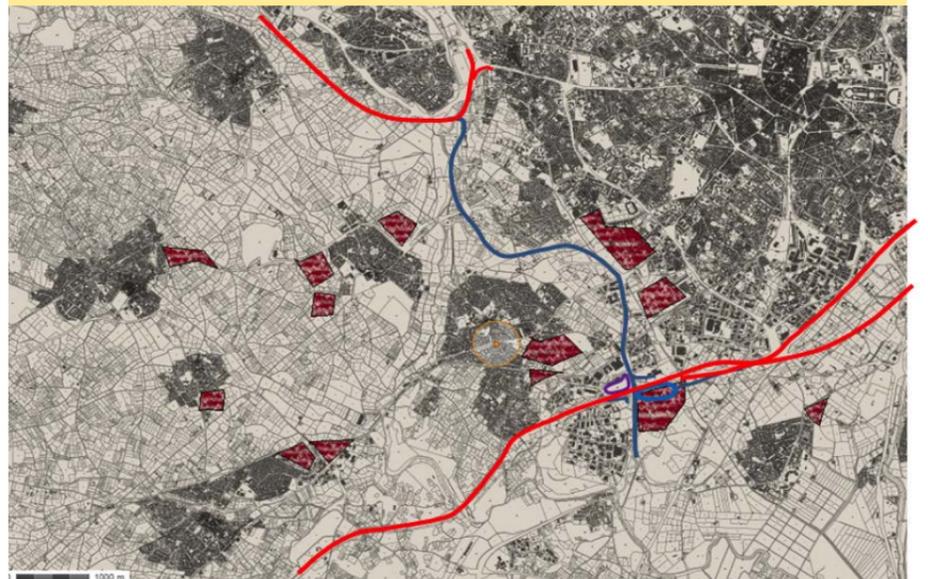
Il est destiné à remplacer les départementales D132 et D612 par **une rocade de 2x2 voies**, reliant l'autoroute A750 depuis Juvignac, à l'A9 et à la route de Sète au sud. Elle enjambera le rond-point d'accès à Laverune, passera sous celui du Rieucoulon, sous la ligne du tram, et sous le carrefour du Mas de Grille. Un grand échangeur sera construit pour son raccordement à l'A9.

Les nuisances liées à l'accroissement de la circulation, la transformation des paysages, et à terme le risque d'une urbanisation encore plus rapide, constituent un ensemble de menaces pour les habitants de St Jean. La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), service de l'Etat et principal financeur, pilote le projet, en liaison avec la Métropole. Notre association a obtenu qu'une première réunion soit tenue en juin à la Mairie, avec la DREAL afin de nous permettre d'**exprimer nos inquiétudes, et formuler des propositions**. Une concertation publique serait programmée par la DREAL après l'été.

Nous avons appris que, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2016-2020 qui vient d'être signé, seulement 25M€ seraient consacrés à la réalisation du COM. Ce qui implique que les travaux ne commenceront pas avant 2019 ou 2020 et ne permettront de réaliser qu'un petit tronçon. **Ce sera donc un chantier fragmenté qui s'étalera sur 10 ans ou plus...**

St-Jean Environnement dénonce l'inversion des priorités; celles-ci devraient être données à la réalisation d'infrastructures de transports collectifs (Ligne 5 du Tram, train-tram ou équivalent) desservant les villages de l'ouest en forte expansion démographique, en réduisant le trafic automobile.

Si le COM se réalise, notre association exigera de préserver la totalité des terres agricoles ou friches qui bordent la future rocade et le Rieucoulon, pour **créer un vaste Parc Naturel Urbain**. Sa fonction serait multiple: compenser les effets dévastateurs de la circulation routière, créer un poumon vert à l'ouest de Montpellier, **créer des continuités écologiques et réserves de biodiversité, créer des paysages de qualité, apaisants et récréatifs répondant aux besoins de la population.**



**Le bureau de SJE vous souhaite d'agréables vacances d'été.
Nous vous donnons rendez vous au forum des associations du 4 septembre.
Les paniers Bio font une pause du 4 au 11 août**